



Les services municipaux de loisir :

l'innovation sociale au service du développement dynamique de nos communautés

MÉMOIRE

DÉPOSÉ DANS LE CADRE DE
LA CONSULTATION DU LIVRE
BLANC SUR L'AVENIR DES
MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Union des municipalités du Québec (UMQ)

AVRIL 2012



Association québécoise
du loisir municipal

LA VOIX UNIFIÉE DU LOISIR MUNICIPAL

Les services municipaux de loisir :

L'innovation sociale au service du développement dynamique de nos communautés

L'Association québécoise du loisir municipal (AQLM), qui regroupe plus de 1700 membres provenant de quelque 275 municipalités, salue l'initiative du *Livre blanc sur l'avenir des municipalités du Québec*. Elle se sent particulièrement interpellée par les problèmes que soulève ce livre blanc et qu'elle a maintes fois dénoncés. La définition même de l'avenir des municipalités québécoises proposée par l'Union des municipalités du Québec se fonde sur la capacité des villes de demain de générer de l'innovation sociale : de concevoir, d'analyser et de mettre en œuvre des solutions novatrices, tout en travaillant de façon concertée avec l'ensemble des ressources et des forces du milieu. Dans la foulée de cette initiative, nous aimerions placer les services municipaux de loisir au cœur de ces enjeux et nous pensons que leurs professionnels sont les mieux placés pour assurer un leadership particulier dans les problématiques sociales soulevées.

Le rôle des services municipaux de loisir a évolué au cours des dernières décennies. De simples prestataires d'activités, ils ont été appelés à occuper un rôle de chef d'orchestre

dans leur communauté en prenant la responsabilité de nombreuses problématiques à caractère social. Les services municipaux de loisir ont rapidement appris à ne plus « faire », mais à « faire avec », c'est-à-dire agir en collaboration avec les forces actives du milieu et catalyser les initiatives citoyennes. Par leur capacité à mettre les citoyens et les milieux de vie au cœur de leurs priorités, les services municipaux de loisir ont vu rapidement leur mandat initial s'élargir pour maintenant englober des responsabilités qui débordent les frontières du simple loisir occupationnel. Les services municipaux de loisir se sont fait rapidement reconnaître comme l'instance privilégiée pour le développement de la culture, de la vie communautaire et du développement social par leur capacité d'assurer une gouvernance efficace des nombreuses organisations vouées à la vitalité de nos communautés.

L'importance de la qualité de vie est, depuis longtemps, au cœur des interventions des services municipaux de loisir. *La Politique du loisir au Québec*, rédigée par notre organisation et adoptée comme véritable pierre d'assise par l'ensemble des services municipaux de loisir au Québec, affirme cette importance. L'obsession du citoyen dans le service public, le caractère central de la communauté locale et de son autonomisation, la concertation nécessaire des acteurs pour le partage des ressources du milieu de vie sont au cœur à la fois des principes de l'intervention des services municipaux de loisir et de la définition des politiques sociales des municipalités de demain. Nous demeurons convaincus que les services municipaux de loisir sont les meilleurs agents de changement social et qu'ils possèdent une expertise particulière à mettre à profit.



DANS UN CONTEXTE DE RESSOURCES LIMITÉES ET FACE AUX TRANSFORMATIONS SOCIALES, LE SERVICE MUNICIPAL DE LOISIR AGIT POUR CRÉER DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES :

- 1 | en puisant dans ses ressources internes;
- 2 | en impliquant les citoyens, les associations et les partenaires;
- 3 | en brisant les silos : se connaître, se reconnaître, se mobiliser, se concerter;
- 4 | en constituant des partenariats durables;
- 5 | en communiquant et en sensibilisant;
- 6 | en aménageant des espaces de vie, des lieux de rencontre et d'échanges;
- 7 | en intégrant les dimensions sociale, culturelle, économique et environnementale d'une action cohérente et concertée, dans des situations souvent complexes;
- 8 | en étant à l'affût des nouvelles tendances;
- 9 | en assurant une accessibilité de la pratique récréative et sportive, pour que le loisir puisse contribuer au développement de tous les citoyens, quelle que soit leur capacité financière.



LE LOISIR PUBLIC COMME RÉPONSE AUX ENJEUX DU *LIVRE BLANC*

L'Association québécoise du loisir municipal est particulièrement interpellée par de nombreux enjeux ciblés dans le *Livre blanc sur l'avenir des municipalités*. L'un des principaux défis des municipalités de demain est le vieillissement de la population. Si l'Union des municipalités du Québec semble principalement préoccupée par l'impact du vieillissement de la population sur la situation économique des villes, il demeure important de se pencher également sur les enjeux sociaux découlant de cette situation et sur la nécessité de revoir nos services et nos politiques.

Tout en reconnaissant les nombreux bienfaits du loisir public pour cette population, nous reconnaissons aussi la nécessité pour nous de travailler à l'adaptation de l'offre de services récréatifs aux aînés, de revoir nos façons de faire, de redéfinir nos espaces de vie et d'adopter de nouveaux paradigmes dans la programmation de nos services. Les personnes âgées ne sont pas les mêmes que jadis. Elles sont plus actives et plus exigeantes, ce qui a un effet de plus en plus grand sur leurs attentes à l'égard des services publics. Elles sont également plus éduquées et plus enclines à participer activement au développement de leur milieu de vie. Dans cette perspective, l'Association québécoise du loisir municipal désire contribuer aux discussions inhérentes à la redéfinition nécessaire et incontournable de notre approche envers cette clientèle.

Face au déficit démographique, nous partageons la conclusion de l'Union des municipalités du Québec qui mentionne que « l'immigration s'imposera comme le seul moteur de la croissance de la population, avec le tarissement de l'accroissement naturel ». Si l'immigration massive peut contribuer à certaines formes de disparités régionales, voire de ghettoïsation dans certains milieux, nous sommes d'avis que cette nouvelle réalité peut

constituer également un apport inestimable à nos communautés locales en matière de capital social et de diversité culturelle. Cette immigration, incontournable dans la situation actuelle, nécessite des stratégies novatrices d'intégration des nouveaux

Un loisir public accessible joue un rôle important dans l'accueil, l'intégration dans les milieux de vie et la création de liens sociaux.

arrivants. Un loisir public accessible joue un rôle important dans l'accueil, l'intégration dans les milieux de vie et la création de liens sociaux.

Par ailleurs, la qualité de vie des milieux – et tout particulièrement l'offre de qualité de services récréatifs d'une municipalité – est l'un des facteurs d'attraction des nouveaux arrivants dans le choix de leur nouvelle résidence. Cet aspect n'est pas négligeable, considérant le passage rapide vers une économie axée

sur le savoir. Les entreprises continuent à s'installer à proximité de leurs matières premières. Toutefois, au lieu de s'implanter près des forêts et des mines, elles tendent à s'établir dans les

communautés où on retrouve de futurs employeurs créatifs, misant maintenant sur le savoir et le savoir-faire de leurs employés comme principal déterminant du succès en affaires. Non seulement les services municipaux de loisir développent-ils cette créativité par une myriade d'activités, mais ils offrent également des milieux de vie stimulants et attirants pour les nouveaux citoyens et les nouvelles entreprises.

L'offre de qualité de services récréatifs d'une municipalité est l'un des facteurs d'attraction des nouveaux arrivants dans le choix de leur nouvelle résidence.

Nous partageons également les préoccupations de l'Union des municipalités du Québec quant au déficit d'entretien des infrastructures publiques. Dans le secteur qui nous concerne, de nombreuses infrastructures récréatives et sportives sont vétustes, et force est d'admettre que la réfection ou la reconversion des équipements se fait plus lentement qu'espéré. Les municipalités sont appelées à s'adapter à de nouvelles normes de sécurité et à de nouvelles exigences de leurs partenaires, tout en s'efforçant de répondre à une pluralité de besoins émergents. Or, la qualité des milieux de vie passe par un aménagement harmonieux du territoire, au sein duquel est assurée la planification efficace des infrastructures récréatives. Cet aménagement est essentiel à la pratique libre ou organisée, à un cadre de pratique accessible et sécuritaire, ainsi qu'au soutien des associations locales.

Finalement, nous considérons que l'une des conditions sine qua non de la création d'une municipalité de l'avenir est la vitalité des communautés locales. La municipalité de l'avenir, dont les prémisses sont détaillées dans le Livre blanc, passe d'abord et avant tout par le développement et l'animation dynamiques de son territoire. Or, l'Association québécoise du loisir municipal est particulièrement préoccupée par la démobilisation des communautés au cours des dernières années. Nous observons que nos communautés ont peine à mobiliser leurs acteurs et leurs ressources, ce qui a un effet direct sur la capacité de nos milieux de vie à innover, à proposer des solutions et à se prendre en main. Cette situation renforce l'importance des services municipaux de loisir dans le soutien aux initiatives citoyennes, ainsi qu'aux associations locales récréatives, sportives et communautaires, qui connaissent de sérieux problèmes de recrutement et de rétention du capital humain bénévole.



L'AVENIR DES MUNICIPALITÉS PASSE PAR UN DÉVELOPPEMENT DYNAMIQUE DE LEUR TERRITOIRE

Les préoccupations de l'Union des municipalités du Québec énoncées dans son livre blanc rejoignent celles de l'Association québécoise du loisir municipal, principalement sur les enjeux à caractère social. Rappelons que les services municipaux de loisir sont, pour plusieurs de ces enjeux, les mieux placés pour assurer un leadership dans la définition des solutions à mettre en place, et pour travailler, avec d'autres partenaires, à l'élaboration de solutions viables, pertinentes et innovantes.

Rappelons que les services municipaux de loisir sont, pour plusieurs de ces enjeux, les mieux placés pour assurer un leadership dans la définition des solutions à mettre en place, et pour travailler, avec d'autres partenaires, à l'élaboration de solutions viables, pertinentes et innovantes.

Nous pensons que l'avenir des municipalités passe d'abord et avant tout par une prise en charge et une animation dynamiques de nos communautés locales, essentielles à la qualité de vie des citoyens. Par développement dynamique de nos communautés, nous entendons, en premier lieu, les nombreuses initiatives de démocratie participative, d'implication et d'initiatives citoyennes. Nous réitérons que rapprocher les citoyens de leur communauté est au cœur de la dynamisation de nos milieux. En ce sens, nous souscrivons entièrement à deux des constats du Conseil des sages de l'UMQ, qui soulignent à la fois l'importance de la municipalité comme premier lieu d'expression de la démocratie et le rôle du citoyen, qui n'est pas « uniquement un bénéficiaire de services publics municipaux, mais un partenaire de l'action municipale ». Il importe donc de travailler davantage à l'identification des leaders de la communauté et à l'implication citoyenne dans les communautés.

À cet égard, rappelons le rôle essentiel des services municipaux de loisir, qui ont développé une expertise en travaillant étroitement avec les citoyens, mobilisés ou non en groupes affinitaires. Nous croyons fermement à l'apport inestimable des citoyens dans la prise en charge de leur communauté. Dans l'organisation du loisir et du sport publics, la contribution bénévole se chiffre à 500 000 citoyens engagés dans les communautés québécoises et à plus de 80 millions d'heures d'implication, sans compter les retombées intangibles en matière de capital social, de sentiment d'appartenance et de développement social. La municipalité a un rôle important à jouer dans ce maillage essentiel entre l'institution locale et la dynamique associative de nos milieux de vie. Les services municipaux de loisir, comme acteurs de première ligne, ont développé cette expertise et agissent comme catalyseurs des initiatives de la communauté.

La contribution bénévole se chiffre à 500 000 citoyens engagés dans les communautés québécoises et à plus de 80 millions d'heures d'implication.

Un développement dynamique de nos communautés locales passe également par le rôle essentiel que les services municipaux de loisir jouent dans la concertation des acteurs locaux. Nous savons que, à bien des égards, et particulièrement dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses politiques à caractère social, la municipalité n'a pas les moyens et les ressources d'agir seule. Dans de nombreux dossiers à responsabilité partagée, le service municipal de loisir a développé un réseau

Nous souscrivons entièrement à deux des constats du Conseil des sages de l'UMQ, qui soulignent à la fois l'importance de la municipalité comme premier lieu d'expression de la démocratie et le rôle du citoyen, qui n'est pas « uniquement un bénéficiaire de services publics municipaux, mais un partenaire de l'action municipale ».



et une expertise particulière dans la concertation des acteurs. Dans des dossiers aussi transversaux que l'intégration des nouveaux arrivants, l'adoption de saines habitudes de vie, la lutte à la pauvreté, la revitalisation urbaine et le développement social de ses citoyens, les services municipaux de loisir jouent un rôle de premier plan reconnu et apprécié.

Finalement, un développement dynamique de nos communautés locales passe par l'animation de nos milieux de vie et par l'offre d'une pluralité de services de qualité accessibles à l'ensemble de la population. L'offre de services récréatifs, sportifs, culturels et communautaires s'inscrit dans cette orientation.

Le loisir public est indéniablement associé tant au développement des communautés qu'à celui de la personne, ses bienfaits ayant fait l'objet de maintes démonstrations. Le loisir dans les communautés locales réduit la prévalence de comportements antisociaux et diminue les coûts sociaux associés à la délinquance. Le loisir brise l'isolement, démarginalise et crée des liens sociaux essentiels à la vitalité des communautés. Une offre publique d'activités et d'infrastructures récréatives accessibles est une dimension essentielle de la lutte contre la sédentarité, tant chez les jeunes que chez les adultes. Bref, tel que l'affirme la *Déclaration de Québec*, adoptée par l'Organisation mondiale du loisir en 2008 et prenant assise sur les particularités du modèle québécois, le loisir exerce un rôle essentiel au développement des communautés. Il agit sur la qualité de vie et la santé des personnes, contribue au développement des liens sociaux et du capital social, et constitue un lieu d'expression et d'apprentissage de la vie démocratique.

Dans la redéfinition d'une municipalité de l'avenir, non seulement les services municipaux de loisir et leurs professionnels ont développé une expertise essentielle à l'élaboration de politiques sociales locales, mais le loisir public comme tel fait partie intégrante de solutions à des problématiques transversales et complexes.

En ce sens, les services municipaux de loisir sont générateurs d'un capital d'innovation sociale indispensable aux institutions locales, aux citoyens et au développement des communautés. Il importe de disposer des outils nécessaires pour faire face à l'avenir, et, de ce fait, l'innovation sociale,

Les services municipaux de loisir sont générateurs d'un capital d'innovation sociale indispensable aux institutions locales, aux citoyens et au développement des communautés.

l'engagement communautaire et le bénévolat sont des leviers de développement importants. Cette innovation et cette implication émergent lorsque les environnements sont propices et qu'est assuré l'accompagnement des initiatives et des acteurs.

Le service municipal de loisir demeure un acteur incontournable du développement communautaire et social du milieu de vie, et c'est avec plaisir que nous réitérons notre désir de travailler avec l'Union des municipalités du Québec à cette définition et cette mise en œuvre d'une municipalité de l'avenir.



Association québécoise
du loisir municipal

LA VOIX UNIFIÉE DU LOISIR MUNICIPAL